

LA PRODUCTION DE MIEL EN REGION SUD-PACA EN 2024

Depuis 2022, les ADA organisent une enquête de production auprès des exploitations apicoles françaises afin de caractériser la saison qui vient de s'écouler. Cette enquête est menée sous la coordination d'ADA France et avec l'appui technique de l'ITSAP.

Cette synthèse réalisée par l'ADAPI a pour objectif de présenter la production de miel des exploitations de la région Sud-PACA en 2024 et de la comparer à celle des années précédentes.

[Accéder à la synthèse nationale d'ADA France](#)



PROFIL DES REpondANTS A L'ENQUETE 2024

69 exploitations apicoles professionnelles ou en cours de professionnalisation de la région PACA ont participé à l'enquête sur la production de miel 2024, permettant de représenter la production de miel de plus de **18 000 colonies** pour la saison. Les exploitations avec plus de 200 ruches constituent plus de la moitié des répondants. En moyenne, les exploitations de notre échantillon possèdent 260 colonies.

Départements d'installation	Nombre de répondants	Nombre de colonies en production 2024	Quantité de miel produit (kg)
04 - Alpes-de-Haute-Provence	12	2 610	39 240
05 - Hautes-Alpes	8	1 690	26 410
06 - Alpes-Maritimes	3	590	7 910
13 - Bouches-du-Rhône	13	3 960	61 510
83 - Var	13	3 670	67 720
84 - Vaucluse	20	5 530	89 800
Total	69	18 040	292 590

Tableau 1 :
répartition des
réponses par
département.

/// Evolution du cheptel en région sud-paca

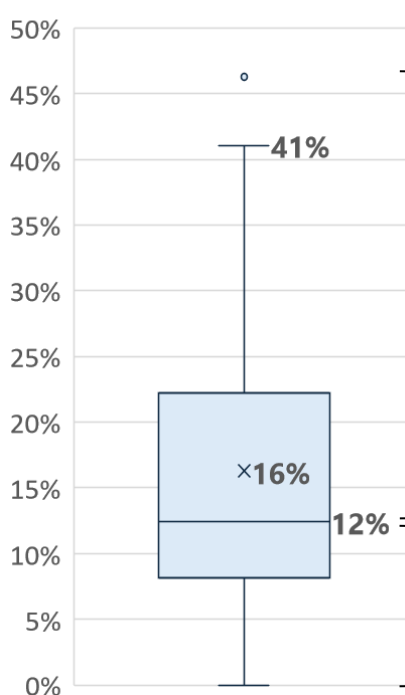
16%

C'est le **taux de pertes** moyen des enquêtés à la sortie de l'hiver 2023-2024 (mortes et non-valeurs incluses). Le taux de pertes moyen était de 19% en sortie d'hiver 2022-2023.

Les disparités entre les exploitations sont importantes : les pertes fluctuent de **0%** au minimum **à 46 %** au maximum selon les exploitations (graphique ci-contre).

Concernant le nombre de colonies mises en hivernage, **7 exploitations sur 10** maintiennent ou augmentent leur nombre de colonies entre 2023 et 2024.

Taux de pertes hivernales des exploitations



Au dessus de la médiane : la moitié des exploitations a perdu entre 12% et 46% de leurs ruches pendant l'hiver

En dessous de la médiane : la moitié des exploitations a perdu entre 0% et 12% de leurs ruches pendant l'hiver

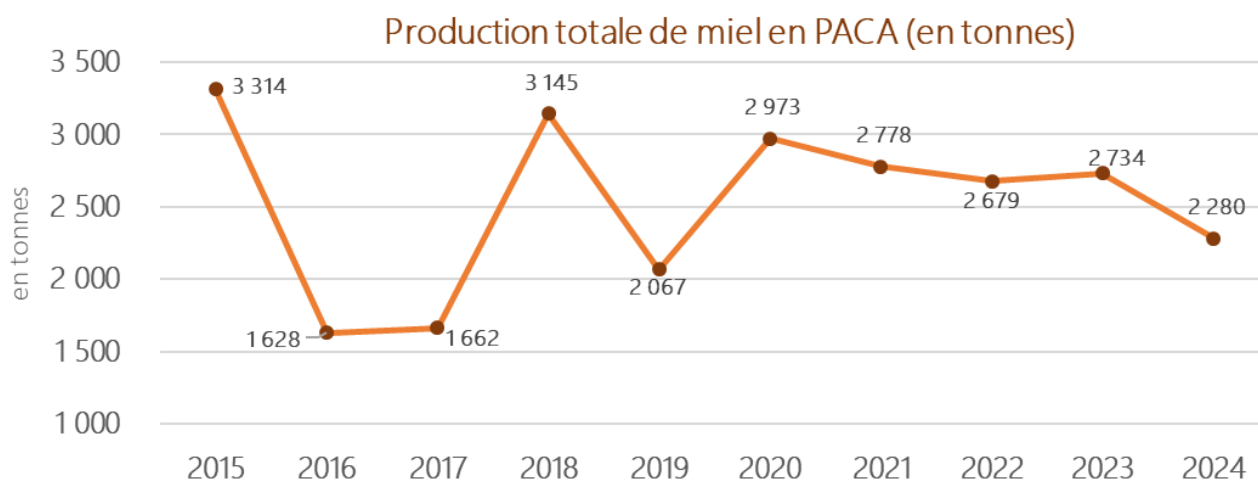


PRODUCTION REGIONALE DE MIEL DE 2015 A 2024

L'estimation de la production de miel par les exploitations de la région PACA est basée sur les 69 réponses au questionnaire. Ces réponses sont extrapolées selon une méthode développée par l'Institut de l'élevage (IDELE), pour aboutir à une donnée régionale globale.

/// Production régionale 2024 : 2 280 tonnes de miel

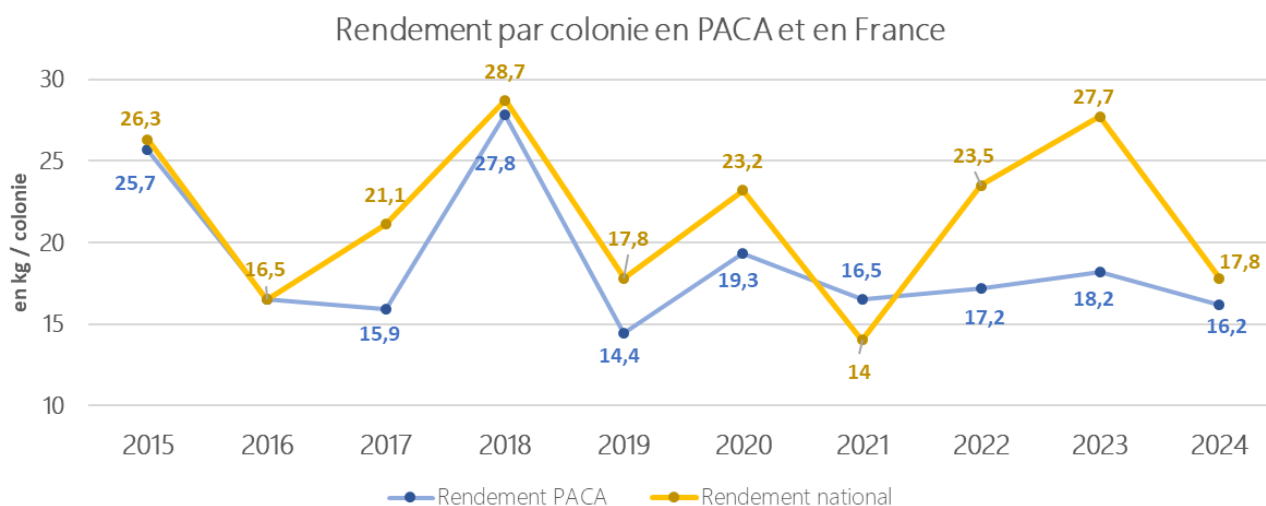
La production de miel des exploitations de la région est estimée à 2 280 tonnes pour 2024 par ADA France, sous la moyenne pluriannuelle qui s'élève à 2 526 tonnes.



Sources : Données FranceAgriMer pour 2015-2023, données ADA France pour 2024

/// Estimation du rendement par colonie de 2015 à 2024

En région PACA (courbe bleue), les années 2015 et 2018 se démarquent par les bons rendements réalisés. Les autres années présentent des rendements inférieurs à 20 kg par colonie, avec notamment une année médiocre en 2019 sous la barre des 15 kg par colonie. Sur les 10 dernières années, les rendements en région PACA sont en-deça des rendements nationaux, exceptés en 2021, année pluvieuse sur l'ensemble de la France.



Sources : Données FranceAgriMer pour 2015-2023, données ADA France pour 2024

19,1

kg / colonie

C'est le rendement moyen des exploitations de la région sur les années 2015-2023.

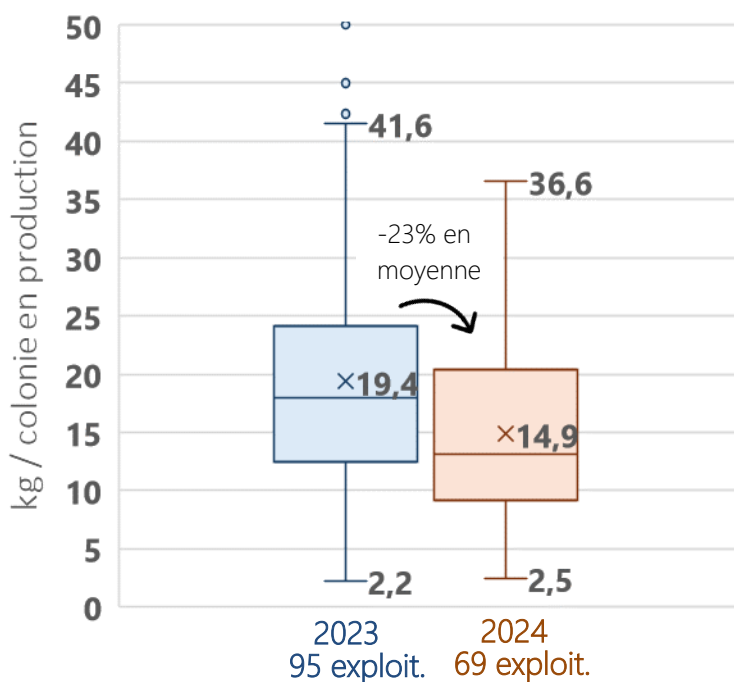
Avec un rendement moyen de **16,2 kg / colonie en 2024**, l'année écoulée s'inscrit comme une année de **faible production**.

/// Rendement des exploitations en 2024

En 2024, le rendement moyen des exploitations ayant répondu à l'enquête s'établit à **14,9 kg de miel par colonie mise en production** (ruche ayant produit au moins une miellée, essaims compris). En comparaison, la moyenne des exploitations était de 19,4 kg par colonie l'an dernier.

La variabilité importante du rendement entre les exploitations s'observe par l'étirement des boîtes à moustache ci-contre (de 2,5 kg à 36,6 kg produit selon les exploitations).

Rendements des exploitations de la région PACA en 2023 et 2024



Calamités agricoles et Indemnité de Solidarité Nationale (ISN)

Les **calamités agricoles** couvrent désormais uniquement les **pertes de moyens de production** (essaims, ruches de production). Les **pertes de récolte** sont à présent couvertes par l'**ISN**. Pour 2024, dans le cadre de l'ISN, une demande de reconnaissance a été demandée dans le 84, le 13, le 04 et le 05. L'ADAPI a accompagné les DDT(M) dans leurs visites d'exploitations pour attester des pertes de récolte liées aux événements climatiques du printemps. A ce jour (janvier 2025), seul le 04 a obtenu une réponse favorable et les apiculteurs ont pu déposer des dossiers de demandes d'aides.

/// Récolter les corps, une pratique répandue ?

En 2024, 25 exploitations sur les 69 enquêtées ont déclaré avoir récolté du miel dans les corps des colonies, soit **plus d'une exploitation sur trois**. Selon les exploitations, le volume de miel récolté dans les corps représente **2 à 41 % de leur volume de miel** déclaré sur l'année. Certains pourcentages élevés sont parfois à mettre en relation avec la faible récolte de miel en hausse. En moyenne, la part de miel de corps représente **15% du volume de miel** des exploitations faisant les corps.



ETAT DES LIEUX DES MIELLEES 2024

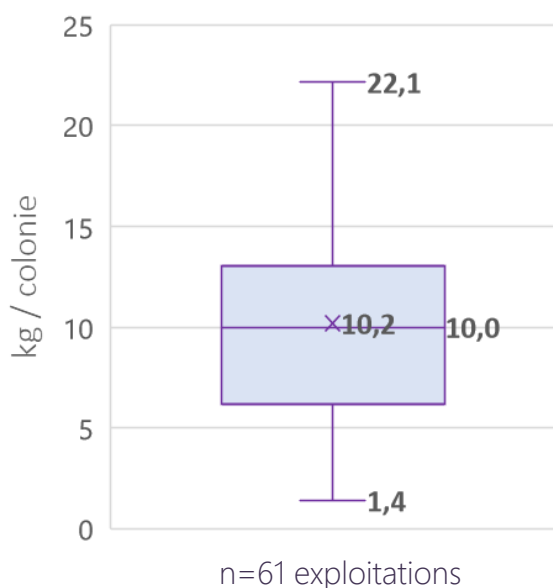
La saison 2024 a été marquée par un rendement total faible, ce qui se traduit dans le détail des rendements par miellée. Malgré un bon début de saison, les **miellées de printemps** ont été impactées par la vague de froid survenue au 15 avril. Au mois de mai, la pluie et le froid ont également eu raison de la miellée d'**acacia**, pour la deuxième année consécutive. La miellée de **châtaignier** 2024 s'est toutefois montrée meilleure que les années précédentes.

Miellées	Rendements (kg de miel / colonie)		
	2022	2023	2024
Bruyère blanche	0,5	3,7	2,4
Garrigue	4,5	3,5	3,1
Romarin	1,7	2,0	3,1
Thym	/	3,9	4,1
Printemps	5,3	3,5	1,8
Acacia	10,5	2,6	2,2
Montagne	6,7	6,4	6,2
Haute-Montagne	12,6	18,1	16,5
Châtaignier	5,3	7,4	11,3
Lavande	8,1	12,9	10,3

Entre 2022 et 2024, c'est la miellée de **haute-montagne** qui présente les meilleurs rendements.

La miellée de **lavande** n'a globalement pas donné les résultats espérés, malgré la pluie tombée en amont. Sur cette miellée, on note une hétérogénéité forte entre les 61 exploitations ayant indiqué leur production. Les rendements par exploitation s'échelonnent entre 1,4 kg et 22,1 kg par colonie, avec une moyenne de 10,2 kg.

Rendements des exploitations sur la miellée de lavande



Récolte de lavande inattendue à Albion, décevante à Valensole et mitigée en Drôme... La variabilité de la production de lavande 2024 est détaillée dans le compte-rendu annuel de l'**Observatoire de la miellée de Lavande**, disponible sur le site de l'ADAPI ou en cliquant [ici](#) !

COMMERCIALISATION DES MIELS

Le label IGP Miel de Provence est un gage de l'identité des miels de Provence, permettant sa valorisation au niveau commercial.

50% des répondants commercialisent du miel certifié IGP Miel de Provence

Et le bio ? 41%

des répondants sont en agriculture biologique ou en conversion

Concernant les circuits de vente, 90 % des exploitations déclarent commercialiser au moins une partie de leur miel en vente directe en 2024 (+6% par rapport à 2023), ce qui en fait le premier circuit de commercialisation en termes de volume de miel concerné. La part d'exploitations vendant en vrac a légèrement diminué entre 2023 et 2024 (-8%).

	Exploitations qui vendent sur ce circuit		Quantité de miel concerné par ce circuit	
	2023	2024	2023	2024
Vente directe	84 %	90%	35 %	45%
Vente en demi-gros	64 %	68%	26 %	30%
Vente en gros	48 %	40%	39 %	25%

Du côté des prix

Les exploitations avaient la possibilité de renseigner le prix de vente de leurs miels de lavande et Toutes fleurs de Provence. Les prix affichés correspondent au **prix de vente moyen du kilo de miel** des répondants, par circuit de commercialisation et par type de production (conventionnel ou AB). Le prix minimal et le prix maximal relevés, à droite du prix moyen, indiquent la fourchette de prix de vente du miel concerné.

VENTE DIRECTE (TTC)			
Lavande	moyen	min	max
Bio (n=26)	19,2 €	16 €	25 €
Conv (n=34)	19,0 €	15 €	24,1 €
Provence	moyen	min	max
Bio (n=17)	18,1 €	14,8 €	24 €
Conv (n=16)	18,9 €	14 €	22,4 €

DEMI-GROS (HT)			
Lavande	moyen	min	max
Bio (n=21)	15,2 €	12 €	18 €
Conv (n=27)	14,5 €	12,3 €	17 €
Provence	moyen	min	max
Bio (n=14)	14,3 €	10,6 €	17 €
Conv (n=16)	14,1 €	11,7 €	15,8 €

VRAC (HT)			
Lavande	moyen	min	max
Bio (n=10)	8,7 €	7,6 €	8,3 €
Conv (n=16)	8,4 €	7 €	10 €
Provence	moyen	min	max
Bio (n=4)	7,9 €	7,1 €	8,5 €
Conv (n=6)	7,3 €	5 €	9 €

Remarques : (1) Pour le vrac, les prix annoncés par les apiculteur.rices peuvent correspondre aux prix de vente du miel en 2022 ou en 2023. (2) Il était demandé le prix de vente des miels par kilo, les exploitations conditionnant dans des formats inférieurs peuvent donc présenter des prix de vente élevés.

/// La chute des prix du miel bio

On constate une évolution des prix des miels de lavande et Toutes Fleurs de Provence entre 2023 et 2024. En vente directe et en demi-gros, les prix de ces deux miels ont augmenté d'environ **1 € au kilo en conventionnel**, lorsqu'il a **diminué de 0,5 € à 1 € en bio**.

Sur le marché du vrac, les prix du lavande et du Toutes Fleurs de Provence ont chuté, qu'ils soient vendus en bio ou en conventionnel. La diminution est toutefois plus importante pour le miel **bio** vendu en vrac : **-1,8 €** pour le lavande bio, **-0,4 €** pour le lavande conventionnel. Finalement, il semblerait que les prix tendent à s'uniformiser entre les miels en AB et les miels en conventionnel.



RESSENTIS SUR LA SAISON 2024

59 apiculteurs et apicultrices ont fait part de leurs ressentis sur l'année écoulée. L'année est qualifiée de **médiocre, catastrophique et difficile** pour quasiment la moitié des répondants.

	Effectif
Année médiocre, catastrophique, difficile, stressante	28
Faible production	23
Pire saison	5
Saison moyenne	3
Saison satisfaisante	1
Printemps difficile, météo déplorable	16
Famine au printemps, nourrissage	11
Impact sur le développement des colonies	6
Impact sur les fécondations	4
Miellée de lavande décevante, incompréhensible	16
Lavande correcte ou été correct	5
Miellée de montagne décevante	2
Incertitudes sur l'avenir de la lavande	2
Pression frelon	1

Les **conditions climatiques** particulièrement capricieuses du début de saison 2024 ont mis à mal le développement des colonies et les récoltes de printemps. En amont du 15 avril, la saison avait pourtant démarré tôt et fort.

Malheureusement, la vague de froid, de pluie et de vent d'une durée de 2 à 3 semaines a ensuite ralenti le développement des colonies, entraînant des **problèmes de fécondations** et des situations de **disette** dans plusieurs départements. Des pertes d'essaims et de colonies de production ont été remontées et un message d'alerte « Famine » a été envoyé par l'ADAPI à l'ensemble des adhérents. Des nourrissements printaniers répétés et une surveillance accrue des réserves des colonies ont été notés.



Les miellées de **printemps** n'ont pas été rendez-vous, du fait de la météo compliquée et du retard de développement des colonies. Pour beaucoup d'apiculteurs, la miellée de **lavande** n'a malheureusement pas permis de sauver la saison. Sur le plateau de Valensole, sa durée courte et les phénomènes de dépopulation observés durant la miellée ont provoqué des sentiments d'incompréhension dans la filière. La miellée s'est déroulée correctement pour 5 répondants, principalement sur le plateau d'Albion.

/// Et pour 2025 ?

L'ADAPI reste présente pour tout dysfonctionnement observé sur vos ruchers. N'hésitez pas à nous faire part de vos questionnements et observations.

Nous vous souhaitons une bonne sortie d'hivernage et une belle saison 2025. A l'automne prochain, nous comptons sur vous pour participer à nouveau à l'enquête sur la production de miel !

Un grand merci à l'ensemble des apiculteurs et apicultrices ayant répondu à l'enquête en 2024, vos participations sont précieuses pour l'ensemble de la filière !



Association pour le
Développement de
l'Apiculture provençale

Contacts :

emilie.tourlet@adapi.adafrance.org

contact-adapi@adapi.adafrance.org